



L'Épiphanie

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO E-008

Avis public est par les présentes donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que le conseil municipal a adopté, lors de la séance publique tenue le 23 février 2021, le *Règlement numéro E-008 décrétant des dépenses en immobilisation et un emprunt de 1 632 000 \$*. Ce dernier a été approuvé par les personnes habiles à voter intéressées par le tenue d'une période de consultation écrite tenant lieu de registre du 24 février 2021 au 11 mars 2021 et a reçu l'approbation ministérielle le 28 mai 2021.

Ledit règlement est présentement déposé au bureau de la soussignée pour examen par toute personne intéressée, aux heures de bureau, et il entrera en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 1^{er} juin 2021.

La greffière,

FLAVIE ROBITAILLE